



DÉLIBÉRATION N°2023/03/07

Subvention au CCAS

L'an deux mille vingt-trois le 09 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

Etaient présents : Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Stéphane HAUDECOEUR / Agnès PELFORT / Jean-Michel MAZET / Sébastien ROTH / Jean-Paul ROCOURT / Estelle SUEUR / Eric MÜLLER / Eva SALVADOR / Marie-Annick LAROCHE / Sylvie POYE / Sandrine MARSAL / Renaud PRADENC / Jérôme JAN / Laurent SALLIER / Christine DELAFOSSE / Sébastien BOGAERT

Etaient absents : Marielle ERNOULT (pouvoir à Eric MÜLLER) / Christelle TERRE (pouvoir à Stéphane HAUDECOEUR) / Valérie VERON (pouvoir à Laurent TARASSI) / Fabiola BASSELIN (pouvoir à Agnès PELFORT) / Brigitte DUBOIS-LOMBART (pouvoir à Sébastien ROTH) / Caroline LEGROS-HUMBLOT (pouvoir à Jean-Michel MAZET) / Jamal AMEDJDOUB (pouvoir à Jean-Paul ROCOURT) / Michel EUVERTE / Pascale RIBOUILLARD

Secrétaire de séance : Agnès PELFORT

En exercice : 27

Présents : 18

Procurations : 7

Votants : 25

Le Conseil Municipal,

Vu la proposition de la Municipalité d'attribuer une subvention de 45 000 € au Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que cette subvention est nécessaire au CCAS pour les aides à accorder aux bénéficiaires et aux actions de l'établissement,

Considérant que le crédit correspondant est inscrit au budget unique 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'attribution d'une subvention de 45 000 € au CCAS.

Adopté à l'unanimité

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 09 mars 2023

Date de la convocation le 03 mars 2023

Le secrétaire de séance,
Agnès PELFORT



Le Maire,
Frédéric BESSET